

ACTIF	31/12/2023	31/12/2022
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	720 754	649 249
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	7 984 842	7 590 093
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	7 007 796	7 355 690
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	977 046	234 403
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3 150 132	2 687 114
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	3 112 858	2 649 840
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	37 274	37 274
Titres au coût amorti	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	760 782	785 635
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	2 103 009	1 784 316
Écart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Placements des activités d'assurance	-	-
Actifs d'impôt exigible	3 139	26 309
Actifs d'impôt différé	16 589	18 953
Comptes de régularisation et autres actifs	693 698	809 519
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	-	-
Immeubles de placement	-	-
Immobilisations corporelles	65 796	76 465
Immobilisations incorporelles	98 889	82 585
Écarts d'acquisition	98 235	98 235
TOTAL ACTIF	15 695 864	14 608 474
PASSIF	31/12/2023	31/12/2022
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	106 429	120 932
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	106 429	120 932
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5 970 621	5 403 444
Dettes envers la clientèle	3 741 793	3 403 961
Titres de créance émis	2 149 721	2 739 645
Écart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Passifs d'impôt exigible	11 647	27 455
Passifs d'impôt différé	-	-
Comptes de régularisation et autres passifs	1 906 501	1 152 455
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	-	-
Provisions	1 085	3 817
Subventions et fonds assimilés	-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	-	-
Capitaux propres	1 195 262	1 143 960
Capital et réserves liées	930 000	930 000
Réserves consolidées	231 907	175 316
Part du groupe	231 907	175 316
Part des minoritaires	-	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(17 391)	(22 843)
Part du groupe	(17 391)	(22 843)
Part des minoritaires	-	-
Résultat net de l'exercice	50 746	61 487
Part du groupe	50 746	61 487
Part des minoritaires	-	-
TOTAL PASSIF	15 695 864	14 608 474
COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	31/12/2023	31/12/2022
+ Intérêts, rémunération et produits assimilés	219 719	146 356
- Intérêts, rémunération et charges assimilées	(293 046)	(218 220)
MARGE D'INTERET	(73 328)	(71 863)
+ Commissions (produits)	180 038	162 598
- Commissions (charges)	(7 659)	(7 740)
MARGE SUR COMMISSIONS	172 380	154 858
+/- Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette	-	-
+/- Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	104 936	177 781
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	128 534	36 284
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	(23 598)	141 496
+/- Gains ou pertes nets des instruments financier à la juste valeur par capitaux propres	30 471	(20 945)
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	30 471	(20 945)
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	-	-
+/- Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	-	-
+/- Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la JVR	-	-
+/- Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la JVOCI en actifs financiers à la JVR	-	-
+/- Produits nets des activités d'assurance	-	-
+ Produits des autres activités	111 718	122 299
- Charges des autres activités	(14 036)	(16 239)
PRODUIT NET BANCAIRE	332 141	345 891
- Charges générales d'exploitation	(232 756)	(213 819)
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	(31 987)	(35 375)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	67 399	96 697
Coût du risque	10 360	(1 191)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	77 759	95 506
+/- Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	-	-
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	106	(7)
+/- Variations de valeurs des écarts d'acquisition	-	-
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	77 865	95 499
- Impôt sur les résultats	(27 119)	(34 012)
+/- Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-
RÉSULTAT NET	50 746	61 487
Intérêts minoritaires (ou Participations ne donnant pas le contrôle)	-	-
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE	50 746	61 487
Résultat de base par action (en dirhams)	5,46	6,61
Résultat dilué par action (en dirhams)	5,46	6,61
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	31/12/2023	31/12/2022
RÉSULTAT NET	50 746	61 487
Éléments recyclables en résultat net :	3 892	(21 054)
Écarts de conversion	-	-
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	3 892	(21 054)
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables	-	-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	-	-
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables	-	-
Impôts liés	-	-

RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES (SUITE)	31/12/2023	31/12/2022
Éléments recyclables non en résultat net :	1 560	-
Réévaluation des immobilisations	-	-
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies	-	-
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat	-	-
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres	-	-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises en équivalence non recyclables	-	-
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables	1 560	-
Impôts liés	-	-
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	5 452	(21 054)
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	56 198	40 433
Dont Part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	56 198	40 433
Dont Part des minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	-	-

COMMENTAIRE

En Consolidé, l'année 2023 a été marquée par des revenus quasi-stables, avec un **Produit Net Bancaire** de MAD 332 millions contre MAD 346 millions en 2022.

Le Résultat Net Consolidé s'élève à MAD 50,7 millions, tenant compte d'une évolution de 4,7% des charges générales d'exploitation à MAD 261 millions, dotations aux amortissements comprises, et d'un coût du risque négatif de MAD 10 millions.



Bd Sidi Mohammed Benabellah
Bâtiment C - Tour Inroce 3 - 2^{ème} étage
La Merna - Casablanca

Aux Actionnaires de
CDG CAPITAL S.A
Rabat



83, Avenue Hassan II
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

Audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de CDG Capital et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 1 195 262 MMAD dont un bénéfice net consolidé de 50 746 MMAD.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés de l'audit	Réponse d'audit
Évaluation des instruments financiers classés en niveau 2	
Comme indiqué au niveau des notes annexes 5.1.2 et 5.1.3 aux comptes consolidés, les instruments financiers classés en niveau 2 s'évaluent à 10 251 769 MMAD au 31 décembre 2023.	Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du Groupe et des contrôles clés relatifs à l'évaluation des instruments financiers classés en niveau 2.
L'estimation de la juste valeur de ces instruments financiers est déterminée selon les principes décrits au niveau de la note 5.1 « Instruments financiers » de l'annexe aux comptes consolidés.	Nos travaux d'audit ont principalement consisté à : - Examiner le dispositif de gouvernance autour des modèles de valorisation et tester les contrôles clés mis en place au niveau du Groupe ; - Tester par sondage l'évaluation des instruments financiers classés en niveau 2 ; - Examiner les informations relatives à l'évaluation des instruments financiers présentées au niveau des annexes aux comptes consolidés.
Nous avons considéré que l'évaluation de ces instruments financiers constitue un point clé de l'audit, ces instruments financiers étant de montants significatifs et faisant appel au jugement de la direction dans le recours aux modèles internes de valorisation pour leur évaluation en date de clôture.	

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réévaluons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le tournoiement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appliquent sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futures pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 26 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT



Sakina Bensouda-Korachi
Associée



COOPERS AUDIT MADOC S.A.
COOPERS & LYONS
83, Avenue Hassan II
Casablanca
Tél: 05 37 66 52 52
www.coopersaudit.ma

Rapport financier annuel 2023 est accessible via ce lien :

<https://www.cdgcapital.ma/tr/documents-des/ines-aux-investisseurs>

A C T I F	31/12/2023	31/12/2022
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	720 748	649 247
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	692 688	721 858
A vue	159 670	96 596
A terme	533 018	625 262
Créances sur la clientèle	2 111 231	1 792 809
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	731 845	599 143
Crédits et financements participatifs à l'équipement	1 372 561	1 192 266
Crédits et financements participatifs immobiliers	244	701
Autres crédits et financements participatifs	6 581	700
Créances acquises par affacturage		
Titres de transaction et de placement	10 756 143	9 861 250
Bons du Trésor et valeurs assimilées	8 432 396	7 681 292
Autres titres de créance	1 545 638	2 147 927
Titres de propriété	778 110	21 477
Certificats de Sukuk		10 553
Autres actifs	777 273	770 614
Titres d'investissement		
Bons du Trésor et valeurs assimilées		
Autres titres de créance		
Certificats de Sukuk		
Titres de participation et emplois assimilés	249 139	248 313
Participation dans les entreprises liées	198 030	198 030
Autres titres de participation et emplois assimilés	51 108	50 282
Titres de Moudaraba et Moucharaka		
Créances subordonnées		
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar		
Immobilisations données en crédit-bail et en location		
Immobilisations données en l'jara		
Immobilisations incorporelles	97 092	80 685
Immobilisations corporelles	8 636	11 462
TOTAL ACTIF	15 412 949	14 136 238

P A S S I F	31/12/2023	31/12/2022
Banques Centrales, Trésor Public, Service des Chèques Postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5 919 562	5 346 421
A vue	2 077 762	3 120 446
A terme	3 841 800	2 225 974
Dépôts de la clientèle	3 757 757	3 420 157
Comptes à vue créditeurs	2 673 099	2 024 819
Comptes d'épargne		
Dépôts à terme	964 297	1 250 031
Autres comptes créditeurs	120 361	145 307
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs		
Titres de créance émis	2 149 721	2 739 645
Titres de créance négociables émis	2 149 721	2 739 645
Emprunts obligataires émis		
Autres titres de créance émis		
Autres passifs	1 737 349	828 909
Provisions pour risques et charges	72 385	57 649
Provisions réglementées		
Subventions, Fonds publics affectés et Fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	612 804	612 804
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
Ecart de réévaluation		
Réserves et primes liées au capital	170 882	169 318
Capital	930 000	930 000
Actionnaires Capital non versé (-)		
Report à nouveau (+/-)	29 770	66
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
Résultat net de l'exercice (+/-)	32 718	31 268
TOTAL PASSIF	15 412 949	14 136 238

HORS BILAN	31/12/2023	31/12/2022
ENGAGEMENTS DONNES	10 598 263	5 007 868
Engagements de financement donnés en faveur des établissements de crédit et assimilés	500 000	
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	132 048	283 313
Engagements de garantie d'ordre des établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	2 343 067	2 132 382
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer	7 623 148	2 592 173
ENGAGEMENTS RECUS	7 062 343	2 141 438
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	500 000	500 000
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	609 438	409 438
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	232 000	232 000
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir	5 720 905	1 000 000
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir		

COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES	31/12/2023	31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	969 662	928 340
Intérêts, rémunération et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	22 074	12 609
Intérêts, rémunération et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	96 158	57 364
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	95 125	66 666
Produits sur titres de propriété et de certificats Sukuk	41 452	50 669
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location		
Commissions sur prestations de service	179 339	162 598
Autres produits bancaires	535 513	578 436
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	699 522	663 705
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	83 187	59 861
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	88 815	58 623
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	113 803	88 783
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
Autres charges bancaires	413 717	456 419
PRODUIT NET BANCAIRE	270 140	264 635
Produits d'exploitation non bancaire	1 568	1 234
Charges d'exploitation non bancaire	1 434	2 950
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	218 584	197 789
Charges de personnel	114 889	104 357
Impôts et taxes	2 526	2 513
Charges externes	63 462	50 784
Autres charges générales d'exploitation	14 836	13 983
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	22 872	26 151
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	23 705	45 658
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 406	
Pertes sur créances irrécouvrables		1 037
Autres dotations aux provisions	22 300	44 621
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	11 969	16 922
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	4 228	7 995
Récupérations sur créances amorties		
Autres reprises de provisions	7 740	8 927
RESULTAT COURANT	39 953	36 393
Produits non courants		
Charges non courantes	614	443

COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES (SUITE)	31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT AVANT IMPOTS	39 339	35 950
Impôts sur les résultats	6 621	4 683
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	32 718	31 268

COMMENTAIRE

En social, le Produit Net Bancaire progresse de 2% à MAD 270,1 millions, porté par la bonne tenue des activités génératrices de commissions et d'une dynamique favorable des crédits à la clientèle.

Le **Résultat Net** s'apprécie de 4,6% à **MAD 32,7 millions**, tenant compte :
 - d'une évolution de 10,5% des charges générales d'exploitation à MAD 218,6 millions, en ligne avec l'orientation budgétaire ;
 - et des dotations aux provisions nettes des reprises de MAD 11,9 millions, dont MAD 22 millions à titre de provision pour risques généraux , confirmant la position prudente et anticipative de la banque en matière de gestion des risques.

Les **emplois clientèle** s'apprécie de 18% à MAD 2,1 milliards, tandis que les **actifs sous gestion** et les **actifs en conservation** se renforcent respectivement de **7,9%** à MAD 216 milliards et de **5,4%** à MAD 523 milliards à fin décembre 2023.



Bd Sidi Mohammed Benabdelah
 Bâtimement C - Tour Inrois 3 - 3^{ème} étage
 La Marina - Casablanca
 Aux Actionnaires de
 CDG CAPITAL S.A
 Rabat



83, Avenue Hassan II
 Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
 EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023**

Audit des états de synthèse

Opinion
 Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de CDG Capital SA, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1 776 175 KMAD, dont un bénéfice net de 32 718 KMAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de CDG Capital SA au 31 décembre 2023 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés de l'audit	Réponse d'audit
Évaluation des titres de transaction et de placement	
Les titres de transaction et de placement figurent à l'actif de CDG Capital au 31 décembre 2023 pour un montant de 10 756 143 KMAD. Les titres de transaction et de placement sont évalués conformément aux principes décrits dans l'état AT « Principales méthodes d'évaluation appliquées » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC). Nous avons considéré que l'évaluation des titres de transaction et de placement constitue un point clé de l'audit, ces titres étant de montants significatifs et faisant appel au jugement de la direction dans le recours aux modalités internes de valorisation pour leur évaluation (hors actions cotées) en date de clôture.	Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de la Banque et des contrôles clés relatifs à l'évaluation des titres de transaction et de placement. Nos travaux d'audit ont principalement consisté à : - Examiner le dispositif de gouvernance relatif aux modalités de valorisation et tester les contrôles clés mis en place au niveau de la banque ; - Tester par sondage l'évaluation des titres de transaction et de placement.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et nous dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 26 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

DELITTE AUDIT

Sakina Bensouda-Korachi
 Associée

COOPERS AUDIT MAROC S.A

COOPERS AUDIT MAROC S.A

Abdelilah Laghachoui
 Associé

Rapport financier annuel 2023 est accessible via ce lien :
<https://www.cdgcapital.ma/fr/documents-destines-aux-investisseurs>